

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE HAMBYE ANNEE 2023 / 15

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux sont invités à se rassembler à la Mairie, salle de conseil municipal, le **jeudi 4 mai 2023** à 20h00.



Hambye, le 26 avril 2023.
Le Maire,

Michel VOISIN.

Affichage du compte-rendu le 11 mai 2023.

L'An deux mil vingt-trois, le **4 mai à 20h00**, les membres du conseil municipal de la Commune de HAMBYE, dûment convoqués par Monsieur le Maire, se sont réunis à la Mairie, salle de conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Michel VOISIN, Maire de HAMBYE, pour une session ordinaire.

Etaient présents : **MMES et MM. Michel VOISIN. Isabelle RUAULT. Mariane CHAPON. Gérard WASCHINGER. Claudine LECERF. Jacky BRIONNE. Chantal GUILLOTTE. Pascal HUREL. Nathalie JOUANNY. Nadine LADROUE-DENIS. Chantal LESAULNIER. Victorien PIGNET. Lydie VERON.**

Absents excusés : Géraldine LEPETIT (pouvoir à Nathalie JOUANNY). Vincent LENGRONNE.

Monsieur Michel VOISIN indique que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Madame Lydie VERON, désignée conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 5 avril 2023 est approuvé et le registre est signé en fin de séance.

OBJET : CHANGEMENT DU SYSTEME DE TELESURVEILLANCE DU POSTE DE REFOULEMENT (ASSAINISSEMENT).

Monsieur le Maire explique que le poste de refoulement est actuellement équipé d'un système de télésurveillance obsolète.

La SAUR a adressé un devis pour un nouveau système de télésurveillance pour un montant de 3 400,00€ HT (budget assainissement). Ce changement avait déjà été demandé par la SAUR en septembre 2022.

Le conseil municipal donne son accord pour le changement du système de télésurveillance du poste de refoulement.

DEL23051080 – PREFECTURE DE LA MANCHE. Reçu le 16 mai 2023.

OBJET : OPERATION « ARGENT DE POCHE ».

Le Maire propose au conseil municipal le projet de mise en place de l'opération « argent de poche » et explique que la commune peut confier des activités aux jeunes de 16 à 18 ans durant les vacances scolaires.

Cette opération permet aux jeunes mineurs de faire leurs premiers pas dans le monde du travail, moyennant une indemnisation. Le montant proposé est de 15€ par jour et par jeune. Ils seraient accompagnés par un agent communal ou un élu municipal, tuteur, qui les encadrera pendant le temps de la mission.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Décide de mettre en place l'opération « argent de poche » à compter du 1^{er} juillet 2023 avec une enveloppe annuelle de 900€,
- Précise que seuls les jeunes de Hambye âgés de 16 à 18 ans pourront participer à cette opération,
- Fixe la rémunération à 15€ par jeune et par jour,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents concernant cette opération.

DEL23051081 – PREFECTURE DE LA MANCHE. Reçu le 16 mai 2023.

OBJET : SUBVENTION HAMBYANCONS-NOUS.

Monsieur le Maire explique que l'association Hambyançons-nous participe grandement à la vie du village, notamment avec l'organisation du carnaval, de la fête de la musique, de la fête du village, du tournoi de baby-fléchettes et la participation à la braderie.

Pourtant elle se retrouve déficitaire en fin d'année.

Pour que perdure les animations très appréciées de cette association, le conseil municipal approuve à la majorité (deux conseillers s'abstenant) de lui accorder une subvention de 1 000€.

DEL23051082 – PREFECTURE DE LA MANCHE. Reçu le 16 mai 2023.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE HAMBYE ANNEE 2023 / 16

OBJET : SUBVENTION UMCH.

Vu les prestations assurées par l'UMCH (Union Musicale Notre Dame de Cenilly Hambye) du 10 juillet 2022, 16 juillet 2022, 11 novembre 2022 et 11 novembre 2023,
Considérant l'intérêt communal de ces manifestations,
Le conseil municipal décide à la majorité, un conseiller s'abstenant, une subvention de 1 000€ à l'UMCH, la subvention 2022 de 500€ n'ayant pas été versée.

DEL23051083 – PREFECTURE DE LA MANCHE. Reçu le 16 mai 2023.

OBJET : SECURISATION DU RETABLE DE L'EGLISE SAINT PIERRE.

Jacky BRIONNE explique que les derniers travaux réalisés sur le retable de l'église Saint Pierre ont été effectués en 1996.

En janvier 2023, il a été constaté qu'un pot à feu menaçait de tomber et un arrêté a été pris pour limiter l'accès au retable. Il est donc important de faire des travaux de sécurisation.

Le retable étant classé aux monuments historiques, des subventions sont possibles. Du département pour 30%, auxquels peuvent s'ajouter 5% si la souscription est publique, et de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour 40% du montant du devis.

Des devis ont donc été demandés pour restaurer le retable :

- Devis Art Partenaire, Pascale Mauny : 5 750,00€ ht
- Devis Atelier Giordani : 6 945,00€ ht

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- de retenir le devis de Pascale MAUNY, pour un montant de 5 750,00€ ht,
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour faire les demandes de subventions dans ce dossier.

DEL23051084 – PREFECTURE DE LA MANCHE. Reçu le 16 mai 2023.

OBJET : AVENIR DE L'IMMEUBLE DE L'ANCIENNE QUINCAILLERIE.

Suite à la visite du bâtiment le 15 avril dernier par les membres du conseil municipal, il est constaté que le bâtiment est sain malgré l'absence de chauffage et qu'il offre beaucoup de possibilités d'aménagements pointant juste la différence de niveaux comme difficulté d'aménagement.

La commune pourra solliciter le département dans le cadre du Contrat du Pôle de Services, une rencontre est programmée pour le 22 mai prochain.

Un appel à projet devrait bientôt être lancé pour permettre de faire revivre ce commerce.

INFORMATIONS GENERALES.

- Le vendredi 9 juin à 18h30 se tiendra un conseil municipal pour l'élection des délégués. Seront élus 3 titulaires et 3 suppléants.
- Nicolas GAUTIER quitte la mairie au 30 juin. Son remplacement est en cours.
- Le Tour de la Manche passera à Hambye le samedi 13 mai entre 14h et 15h.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Isabelle RUAULT		Nathalie JOUANNY	
Gérard WASCHINGER		Nadine LADROUE-DENIS	
Mariane CHAPON		Vincent LENGRONNE	X
Claudine LECERF		Géraldine LEPETIT	X
Jacky BRIONNE		Chantal LESAULNIER	
Chantal GUILLOTTE		Victorien PIGNET	
Pascal HUREL		Lydie VERON	